



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2026

Présents : Denis GLAIZOL, Dominique COUTURIER, Philippe REGAL, Chantal REGAL, Alexandra FELIX, Corine FAURE-BASSANO, Keyne ANTOINE, Sophie GRIMARDIAS, Christophe DESCHAMPS, Vincent CHANAL, Christiane CHANTIER, Monique DESBOS, Nathalie KANDELMAN,

Absents : Joël GUILLOT, Florian MINODIER

Absents excusés : Joël GUILLOT, Florian MINODIER

Secrétaire de séance : Corine FAURE-BASSANO

20h40 : Denis GLAIZOL ouvre la séance en demandant au conseil municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 5 juin 2026. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Créances admises en non-valeur (Budget eau et budget principal)
- Reprise de concessions abandonnées
- Reprise de concessions dans le champ commun
- Subventions aux associations
- Tarif eau et assainissement
- Tarif salle polyvalente
- Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- Questions diverses



Créances admises en non-valeur (Budget eau et budget principal)

Cette délibération concerne les impayés.

Impayés budget principal : la somme de 17 €, concerne un loyer.

Impayés budget eau : la somme totale de 1913.57 € concerne les exercices 2017, 2019, 2020, 2021 et 2022.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Reprise de concessions abandonnées et dans le champ commun

La commune a procédé à la remise en ordre du cimetière. 5 concessions à l'état d'abandon sont à reprendre dont un caveau.

- La proposition serait de garder le caveau et d'en faire un ossuaire.
- Une réflexion est en cours concernant le réaménagement du champ commun
- Il faudra également envisager de revoir le prix des concessions.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Subventions aux associations

Tous les ans, la commune verse des subventions à diverses associations.

La proposition serait de maintenir les mêmes tarifs.

123 SOLEIL DES ARTISTES A L'HOPITAL	120,00 €
A.D.A.P.E.I. DOUX-EYRIEUX	120.00 €
AMICALE LAIQUE D'EMPURANY	200,00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	200.00 €
AMITIE ET LOISIRS	200.00 €
ASSOCIATION LOU BOU TEN	140.00 €
ASS.COMMUNALE DE CHASSE	200.00 €
ASS.ECRAN VILLAGE	120.00 €
ASS.CANT. ANCIENS COMBATTANTS	120.00 €
CENTRE CANT. JEUNES AGRICULTEURS	70.00 €
COMITE DEPT LIGUE CONTRE LE CANCER	120.00 €
COMITÉ DES FÊTES D'EMPURANY	200,00 €
ECOLE DU CHAT	60,00 €
FNSEA ARDECHE	70.00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	200,00 €
FOYER DES JEUNES	200.00 €



GROUPE JOIE ET AMITIE	120.00 €
SECOURISTES DES MONTS D'ARDECHE	120.00 €

Une demande de subvention a été reçue de l'association Encour'âge. La décision est soumise au vote du conseil. Le non-versement de la subvention obtient 6 votes contre et 5 votes pour.

Une demande de subvention a été reçue de la Chambre d'Agriculture. Elle concerne la formation pour la régulation des espèces. Deux journées de formation de « piéteur agricole » sont prévues.

La proposition est d'accorder une subvention à hauteur de 150 Euros.

Le conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité mais souhaite recevoir un suivi.

Tarif eau et assainissement

- Abonnement compteur : 80 €
- Prix du m3 jusqu'à 300 : 1,85€
- Prix du m3 au-delà de 300 : 1,59 €
- Assainissement : 27 €
- Consommation 0,73 €
- Fermeture/Ouverture 175 €

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Tarif salle polyvalente

Associations locales ou particuliers résidents à Empurany	
Assemblée générale	Gratuit
Lotos - Concours de belote - Manifestations à but lucratif	270.00 €
Bals	330.00 €
Réunions de famille - Autres	300.00 €
Mariages	450.00 €



Associations ou particuliers non-résidents de la commune	
Lotos - Concours de belote - Manifestations à but lucratif	450.00 €
Bals	590.00 €
Réunions de famille - Autres	480.00 €
Mariages	590.00 €
Associations cantonales organisant une manifestation à but lucratif à laquelle participent des adhérents de la commune d'Empurany	360.00 €
CAUTION	500.00€

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Sur le sujet de la salle polyvalente, Denis Glaizol informe le conseil de la dégradation des nouvelles tables en bois que la commune vient d'acheter.

Il est décidé de contacter le menuisier Sylvain Bertrand pour étudier la réparation.

Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

Il convient d'intégrer une ligne pour la formation des élus municipaux.

QUESTIONS DIVERSES

La commune souhaite acheter des mugs et les faire imprimer.

Prix du mug + impression : 4 € HT. La proposition est faite d'étudier également des sacs.

TOUR DE TABLE

Nathalie évoque l'état de délabrement du Pont du Yal et intervient sur la subvention pour l'école du chat et pour l'association Encour'âge.

Monique : l'équipe chargée des fleurs de la commune déplore un arrosage insuffisant.

Christiane annonce au conseil municipal que le chemin de randonnée pour la Croix du Rocher est débroussaillé.

Alexandra RAS



Vincent les planches ont bien été récupérées pour les bancs. Elles étaient mal rabotées.

Keyne la route du lac, au quartier « Lesches les Chapoutier » a été faite hier matin.

Philippe

- Une grosse partie des goudronnages a été réalisée.
- Le broyage est en cours.
- Extension d'eau au Fonds du Tuile : la commune d'Arlebosc devrait participer. Il faudrait que le client demande un compteur d'eau.
- Bâtiment ZBIC : reste à faire les joints du carrelage. Commande du parquet flottant, plinthe et la pose interviendra après la peinture.
- L'entreprise Peyssonnel devrait venir pour le rez-de-chaussée.

Dominique : bâtiment ZBIC, reste à faire les joints du carrelage.

Christophe évoque les tables endommagées de la salle polyvalente et signale qu'une armoire électrique située près des poubelles a été vandalisée. Cette armoire commande l'éclairage public.

Sophie RAS

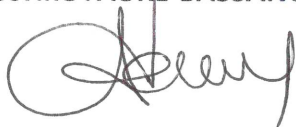
Corine :

- Le bulletin municipal est prévu pour livraison début juillet.
- La nouvelle fontaine de la tour est en fonctionnement.
- Le présentoir découverte des plantes médiévales est terminé.
- L'inauguration de la tour prévu le 18 septembre a été reportée au 2 octobre. Corine présente les maquettes des différents supports de communication et le principe des décorations de rue. Philippe souhaite recevoir le plan détaillé de l'installation des décorations.
- Résidence culinaire au restaurant d'Empurany : **du 5 au 9 octobre, le Chef Kenji et Céline Rouch**, fondatrice du **Cousu Traiteur**, s'installeront au Restaurant d'Empurany pour une résidence culinaire placée sous le signe de la fraîcheur, du terroir et du partage. Les habitants recevront les informations début septembre.

Chantal détaille la soirée sous les arbres du 7 août. Nous avons besoin d'aide vers 14h00 pour installer les tables et pour le service à partir de 18h00

Monsieur le Maire lève la séance à 23h24

La secrétaire de séance
Corine FAURE-BASSANO



Le Maire
Denis GLAIZOL

